

La responsabilité de la collectivité à l'égard des artistes

Autor(en): **M.-L.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 737

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La responsabilité de la collectivité à l'égard des artistes

Cette étude considère particulièrement la situation des peintres et sculpteurs dans le canton de Vaud. L'enquêteuse a interviewé des artistes, des magistrats et d'autres personnes à même de lui fournir des renseignements utiles. L'artiste sait que sa vie matérielle sera difficile, mais pour lui, cela a moins d'importance que pour la plupart des personnes. L'art avant tout.

En ce qui concerne l'attitude du public, Mlle Zullig a été attristée de voir combien le snobisme joue ici un rôle important.

Il n'y a pas beaucoup de mécènes en Suisse et ce sont en général des Suisses alémaniques. Pour les possibilités de vente, l'artiste doit agir seul, car le marchand de tableaux n'existe pas dans ce pays. Une exposition ne coûte pas moins de 400 fr.

Comme groupement professionnel important les hommes ont l'Association suisse des artistes peintres et sculpteurs qui n'admet pas de femmes. Celles-ci ont donc fondé l'Association des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs.

Voyons un peu quelles sont les catégories d'acheteurs. Il y a celui qui achète pour orner sa demeure, celui qui veut aider l'artiste, celui — plus rare — qui aime et comprend l'art.

Et quel est le rôle de la critique d'art ? Celle-ci envisage trois éléments : l'art, le public et l'artiste. Ce dernier est généralement sceptique à l'égard de la critique, mais les articles de critique d'art impressionnent le public.

Quelques renseignements maintenant sur le rôle du canton en ce qui concerne les artistes. En 1945, le Fonds des arts plastiques a été partagé avec l'Orchestre de la Suisse romande.

La Commission fédérale des beaux-arts a à sa disposition divers modes d'encouragement, d'autre part, des efforts sont entrepris pour créer des associations privées.

L'initiative des Arts plastiques dans le canton de Vaud, fournit du travail aux artistes. La commune de Lausanne met à leur disposition des ateliers à bon compte.

Divers projets sont à l'étude pour venir en aide aux artistes sur le plan financier en leur procurant des possibilités de travail.

Plusieurs idées ont été retenues : remettre en vigueur la tradition du travail, encourager les organisations privées telles qu'Arta.

Le développement des arts et l'aide aux artistes dépendant beaucoup du public, il faut initier les enfants dès le jeune âge, à l'école, dans la famille. Il est indispensable aussi d'éduquer le public adulte par des conférences, des expositions, etc., de limiter autant que possible sa tendance à encourager la médiocrité. C'est l'éternel problème du pain et de l'esprit pour l'artiste conscient et fier.

M.-L.P.

Travail de diplôme présenté à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève par Mlle J. Zullig.

souvent des jugements divers et même contradictoires sur le même sujet. On y trouve, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, de touchantes figures de femmes. On connaît, au livre des Proverbes (XXI-10-31), le fameux portrait de « la femme vertueuse », épouse, mère et maîtresse de maison accomplie. Cependant la Bible est loin d'être féministe dans le sens moderne du mot. Elle maintient la subordination de la femme vis-à-vis de son mari et, si l'apôtre Paul proclame l'égalité de l'homme et de la femme devant Dieu et dans le salut et s'il recommande aux maris d'aimer leurs femmes comme eux-mêmes, il déclare aussi que l'homme est « le chef de la femme », qu'elle doit rester voilée dans les assemblées et ne pas y prendre la parole (I. Cor. XI-3-16).

Il est aussi un point assez embarrassant pour les théologiens, qui accordent une valeur absolue au texte biblique : le rôle à jamais néfaste dont la prétendue chute du premier couple humain a chargé la femme ! Ces pages intéresseront certainement les lectrices.

J.G.

Marguerite Sy (Alix Dubreuil). — *Les joyeuses randonnées de la Sizaïne des Sept*. Editions La Baconnière — Neuchâtel.

C'est le premier volume paru d'une série qu'on nous promet, où une joyeuse bande de frères, de sœurs, d'amis parcourent ensemble la terre des hommes et regardent les hommes de la terre tels qu'ils sont. Le long des routes des deux Savoies et du pied du Jura, on découvre les paysages grandioses ou les curiosités pittoresques et l'on découvre aussi un peu de l'âme humaine. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à aimer son pays et le pays voisin ami, mais à se rendre digne de lui et de ceux qui l'ont fait au cours des siècles. Ce livre vise à travailler, lui aussi, au redressement moral, que les ravages de la guerre ont rendu nécessaire en notre pauvre

La longue croisade des suffragettes

Le 1er juin 1906, la Chambre française des députés, nouvellement élue se réunissait pour la première fois, le silence commençait à s'établir, quand tout à coup une nuée de petits papiers multicolores s'échappa d'une tribune. Un député ramassa l'un des petits papiers l'ouvrit et déclara :

« Messieurs les législateurs, voici ce dont il s'agit : ce sont vos femmes qui demandent à voter ! » Les petits papiers avaient été lancés par deux dames respectables appartenant à la meilleure société, Mmes Pelletier et Kauffmann et chaque papillon portait la devise fameuse : « La femme doit voter puisqu'elle paie des impôts ».

Il ne faut pas croire, d'ailleurs que ces manifestations parisiennes aient inauguré pour les femmes l'ère des revendications politiques. Le mouvement féministe date de beaucoup plus loin. Sans remonter aux grandes disputes féministes de 1848 où diverses tentatives eurent lieu pour faire inscrire les droits politiques des femmes dans la Constitution, on remarque à partir de 1880 une sérieuse reprise des hostilités féministes. En France, toujours, plusieurs femmes dont Mme Hubertine Auclert, fondatrice des 1876 de la Société du Suffrage des Femmes réclamaient leur inscription sur la liste électorale. Leurs prétentions ayant été repoussées, elles se refusèrent à payer les impôts.

En 1885, nouvelle attaque de Mlle Louise Berberousse : nouvel échec. Non contenté de revendiquer le droit au vote on vit Mme Astié de Valsayre poser sa candidature à un siège de député, sans succès comme on peut aisément le deviner.

Le 1er mai 1893, les féministes profitent de l'occasion pour déclencher une nouvelle attaque. Entre temps, se tenaient un peu partout des congrès féministes. Toutefois le Conseil International des Femmes présidé à Paris par Lady Aberdeen, vice-reine d'Irlande, rencontra un accueil réjouissant. La manifestation des femmes suffragettes de Paris devait du reste avoir son contre-coup dans la capitale anglaise, malgré les dispositions hostiles du chancelier de l'Echiquier Lord Asquith. Celui-ci ne devait du reste pas tarder à se rendre compte de l'inutilité de ses efforts devant la volonté de femmes excep-

tionnelles telles que Mrs. Pankhurst, Billington et consorts.

Enfin une loi du 23 janvier 1898 conféra aux femmes françaises commerçantes le droit d'être juges des tribunaux de commerce. Les anglaises toujours dans le mouvement obtinrent voix au chapitre pour les conseils de comités, puis de district. Leurs efforts commençaient à porter des fruits. Depuis 1881, les femmes sont électrices dans l'île de Man et elles votent depuis 1891 dans l'île de Guernesey. En Nouvelle-Zélande, depuis 1893, l'égalité politique y a pris force de loi.

De progrès en progrès, deux Etats de l'Amérique du Nord adoptèrent les premiers le suffrage féminin : le Wyoming et le Kansas. Tous les autres ne devaient pas tarder à suivre le mouvement.

Certes le triomphe est grand si l'on sait qu'à ce jour tous les pays civilisés, sauf le nôtre, ont accordé le droit de vote aux femmes. Certes les Suissesses ne sont pas restées inactives ; la pétition remise en 1927 au conseiller fédéral M. Wettstein, au Palais Fédéral, en est une preuve. Il est absolument certain que nous avons au gouvernement des assises solides, et nombre de magistrats, de conseillers, qui ne cachent pas leurs sympathies féministes incriminent un système électoral qui donne à un ignorant, à un ivrogne, les droits qu'il refuse à une doctoresse, ou à une responsable mère de famille.

La route est encore longue qui doit nous conduire au but. Plus que jamais, nous avons besoin de l'appui de toutes les femmes, intellectuelles, ouvrières, qui veulent le bien du pays en assurant l'avenir de leurs enfants. Il est de notre devoir d'affirmer qu'encourager de toutes nos forces le mouvement féministe, dans nos cantons, est un devoir national. Au surplus, si les femmes souhaitent si ardemment de prendre une part active aux délibérations de nos assemblées, c'est parce qu'elles ne comptent que sur elles pour amener les réformes dont elles attendent certaines améliorations à leur sort. Ainsi, l'adoption du suffrage féminin aura contribué à bannir de l'Etat la criminalité et le vice, et cette victoire ne sera vraiment une victoire que si nous l'obtenons en collaboration avec les hommes.

Liane Chavan.

L'âge d'or de la femme norvégienne

Mlle D. Lecoulter, chargée de la section politique, juridique et sociale au Secrétariat Féminin suisse à Zurich, a rapporté de Norvège des articles sur la situation des femmes en ce pays et nous sommes persuadées que nos lectrices et lecteurs seront heureux d'en trouver ici de larges extraits.

La Norvège est entrée depuis la fin des hostilités dans une sorte d'âge d'or de la femme ; si auparavant les ambitions professionnelles des femmes norvégiennes se heurtaient à des obstacles, les mêmes que dans tous les pays du reste, avec la guerre la situation a changé du tout au tout, sous l'occupation les femmes ont été très actives ; en se mettant au service de la résistance elles ont démontré qu'elles étaient tout aussi courageuses et savaient garder



DE-CI, DE-LA

L'Université de Cambridge, seule au monde, ne confèrait pas des grades équivalents aux étudiantes et aux étudiants qui fréquentaient ses cours. On espère qu'un statut si injuste va être modifié à la rentrée d'octobre. Il aura un effet rétroactif pour celles qui n'ont pas obtenu, depuis vingt-cinq ans, les grades correspondants à leurs études.

(Women's Bulletin)

Mlle Elisabeth Wälti, docteur en philosophie, depuis nombre d'années professeur à l'Ecole d'interprètes de l'Université de Genève, a été appelée à l'Université de Pittsburg (Pennsylvanie) pour y créer une école d'interprètes. L'Université de Pittsburg, avec ses 18.000 étudiants est une des plus importantes des Etats-Unis.

S. F.

La faculté de médecine de Montevideo a décerné au Dr Pauline Luisi, une pionnière de la cause des femmes et une abolitionniste bien connue, la Médaille du mérite pour son travail social.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONI
Solidité - Elegance
5% d'escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Mesdames !
Pour vos fleurs **Hirt**

4, rue de la Fontaine - Genève
Téléphone 5.01.60

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

que la matière traitée par l'auteur mérite d'atteindre et de reformer si possible la masse des consciences (ou des inconsciences dirions-nous plutôt), qui peuplent l'univers ; la pensée de Han Ryner enrichit singulièrement nos méditations : « Nous faisons mieux que posséder les choses, nous savons nous en passer. » « Les dieux des hommes et les choses ne cèdent guère qu'à l'insistance et à l'importunité. » « Ta vérité devient un mensonge si tu crois qu'elle est à elle seule toute la vérité ». Nul ne regrettera d'avoir lu ces pages si lourdes de sens et de sagesse.

B. G.

Jeanne Fell-Doriot. *Les causes du paupérisme dans le Jura*. Publications éditées par la direction de l'Assistance publique du Canton de Berne.

La statistique utilisée avec doigté et mesure peut donner des indications précieuses sur l'étendue des plaies sociales dont nous souffrons et elle peut même à l'occasion en révéler les causes. De telles publications sont donc éminemment utiles. Une série de tableaux comparatifs permettront au profane de se faire une image nette des problèmes à résoudre, tandis que les travailleurs sociaux y trouveront des informations précises et la démonstration d'une méthode de travail qui nous paraît des plus judicieuses.

B. G.

Service de Conférences des Femmes de Suisse romande

Le Service de conférences des femmes de Suisse romande (secrétariat : Chemin de Mornex 9, Lausanne) nous informe que la nouvelle liste des offres de causeries sera envoyée aux sociétés et paroisses qui la reçoivent habituellement. La plupart des conférencières de la liste de 1946, sont toujours disponibles.